



FONCTION

- La suspente sert à la réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre en assurant la tenue entre le support et la fourrure.
- Le plafond est constitué de plaques de plâtre vissées sur une ossature réalisée à partir de profilés et de suspentes métalliques. Cet ensemble doit résister au poids propre du plafond (plaques et ossature) et de l'isolant.
- Les suspentes sont les éléments clés de la tenue mécanique du plafond.
- A fixer avec deux vis.
- La suspente PL doit être utilisée pour la fixation de plafond sur support bois.
- Nombre de suspentes : 1,8 à 2,7 au m² selon le type de pose ou charge.
- La distance entre les suspentes est de 1,20 m maxi.
- La pose (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41

DESCRIPTION

Longueur : 170 mm
Epaisseur : 0,75 mm

Réalisation à partir de bande refendue galvanisée conforme à la norme EN 10143 et EN 10346.

Les résultats d'essais de traction sont supérieurs à la réglementation (rapport d'essai disponible sur demande).

Selon le DTU 25.41, la charge de service couple fourrure / suspente doit être au minimum de 25daN avec un coefficient de 3 pour la charge de rupture.

CONDITIONNEMENT

- En boîte de 100 pièces

PALETTISATION

- 300 boîtes par palette
 Palette de 30 000 pièces

Modèle	Référence
PL	53050